

Delibération du
Pierrefeu-du-Var
Conseil Municipal

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Var

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le 21/11/2022

ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE



COMMUNE DE
PIERREFEU-DU-VAR
PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 15 NOVEMBRE
2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Présents :	22
Pouvoirs :	5
Absent :	2

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 15 novembre 2022, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Pierrefeu-du-Var, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville - Pierrefeu du var

Date de convocation : 09 novembre 2022

Étaient présents : Patrick MARTINELLI, Priscilla BRACCO, Marc BENINTENDI, Jean-Luc ROVERE, Jean-Pierre AUDA, Sylvie MATTEI, Gérard GHARBI, Gilberte CHORDA, Françoise DEGOUEY, Claude CALVIN, Alexandre MOGNO, Maryse PIZZORNO, Michel HAINIGUE, Martine MARCEL, Christian BACCINO, Stéphanie GOZZOLI, Stéphanie BOURGES, Peter PARDIGON, Émily MAZZOLENI, Lionel POLESKA, Quentin VERBRUGGHE, Virginie BAFFARD

Excusé(s) ayant donné procuration :
Jean-Bernard KISTON A Patrick MARTINELLI
Véronique LORIOT A Sylvie MATTEI
Josette BLANC A Marc BENINTENDI
Dominique RAVIGNEAUX A Françoise DEGOUEY
Alain PRADIER A Virginie BAFFARD

Absents : Marc BIGARE, Nadine FANTINO.

Secrétaire de séance : Madame DEGOUEY Françoise est désignée en qualité de secrétaire de séance.

DEL-03-11-2022 - Présentation des comptes 2021 de la SAGEP

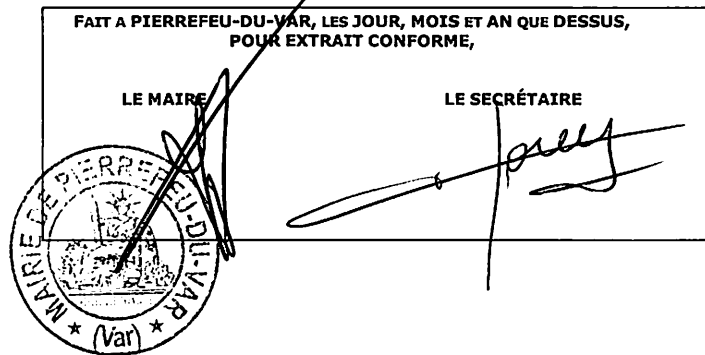
Par courrier du 27 septembre 2022, la Société d'Aménagement et de Gestion Publique nous a transmis les comptes annuels relatifs à l'exercice 2021 ainsi que le rapport d'activité.

Il convient de présenter les états financiers de la Société d'Aménagement et de Gestion Publique à l'assemblée délibérante (présentés en annexe).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité et décide :

PRENDRE ACTE de la présentation des comptes de l'exercice 2021 et du rapport d'activité.

*Certifié exécutoire par délégation du Maire
Le Directeur Général des Services
Compte tenu de la Réception
En Préfecture le
Et affiché le*



RAPPORT RELATIF AUX ACTIVITES
DE MONSIEUR BERNARD MOUTTET
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SAGEP
AU COURS DE L'ANNEE 2021

Par délibération en date du 30 juillet 2020, le Conseil Municipal de la Commune de La Garde m'a désigné comme représentant de la Commune au Conseil d'Administration de la Sagep.

Ce même Conseil d'Administration, réuni le 17 juillet 2020, m'a nommé Administrateur au sein Conseil d'Administration de la Sagep.

En conséquence, au cours de l'année 2021, en ma qualité d'Administrateur de la Sagep, j'ai participé au Conseil d'Administration du :

- 12 mai 2021.

Et à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2021.

Ainsi, j'ai participé aux décisions concernant l'administration de cette société, qui sont prises de façon collégiale par le Conseil d'Administration.

Je ne reviens pas sur les activités générales de la société, puisque le Conseil prend acte également du rapport général sur les comptes de la Sagep.

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE



Plaquette annuelle

SA SAGEP SPL

Exercice clos le 31/12/2021

SA SAGEP SPL
au capital de 225 000 €

Mairie de la Garde
83130 LA GARDE
Exercice clos le 31/12/2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du Pont
92200 NEUILLY SUR SEINE

1. Comptes annuels	
Compte rendu de travaux d'Expert-Comptable	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat (suite)	8
Soldes intermédiaires de gestion	9
Annexe	10
2. Détail des comptes	
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	29
3. Liasse fiscale	33

COMPTE-RENDU DE TRAVAUX D'EXPERT-COMPTABLE

SA SAGEP SPL

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SA SAGEP SPL pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 18 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	37 479 002
Chiffre d'affaires	549 799
Résultat net comptable (Bénéfice)	309 715

Ces comptes étant soumis au contrôle légal du Commissaire aux comptes de l'entreprise, nous délivrons un compte rendu de travaux au lieu d'une attestation conformément à la norme professionnelle.

Pour Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Fait à La Seyne sur mer
Le 13/04/2022

Stephane Marello
Expert comptable

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	7 365	7 365		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 540	3 540		196
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	14 812	14 812		250
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 717	25 717		446
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	5 831		5 831	5 831
En-cours de production (biens et services)	7 960 594		7 960 594	5 243 508
Produits intermédiaires et finis	28 480		28 480	28 195
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 249		3 249	7 463
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	370 568	6 667	363 901	378 594
Autres créances	26 670 374		26 670 374	25 670 862
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 443 478		2 443 478	1 784 273
Charges constatées d'avance (3)	3 096		3 096	2 814
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 485 669	6 667	37 479 002	33 121 540
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	37 511 386	32 384	37 479 002	33 121 986
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			26 442 421	25 398 330

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	225 000	225 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	18 683	17 794
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	335 609	318 723
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	309 715	17 774
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	889 007	579 292
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	6 900 000	6 900 000
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	6 900 000	6 900 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	73 708	349 172
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 708	349 172
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 198 696	283
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 766 277	1 230 135
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	29 333	8 333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 369	828 382
Dettes fiscales et sociales	295 952	260 838
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 652 212	21 901 101
Produits constatés d'avance	1 064 449	1 064 449
TOTAL DETTES	29 616 288	25 293 522
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	37 479 002	33 121 986
(1) Dont à plus d'un an (a)	25 826 128	1 230 134
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 760 825	24 055 054
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 612	283
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	549 799		549 799	1 204 589
Chiffre d'affaires net	549 799		549 799	1 204 589
Production stockée			2 717 258	182 042
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			836 550	466 024
Autres produits			1 828	1 990
Total produits d'exploitation (I)			4 105 436	1 854 646
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 399 691	1 471 717
Impôts, taxes et versements assimilés			2 419	2 387
Salaires et traitements			160 418	175 455
Charges sociales			62 865	73 689
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur Immobilisations : dotations aux amortissements			446	953
- Sur Immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 667	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 120	429
Autres charges			100 008	96 950
Total charges d'exploitation (II)			3 736 633	1 821 580
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			368 803	33 065
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			368 803	33 065

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	65 000	519
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	65 000	519
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 500	4 825
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 500	4 825
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	60 500	-4 306
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	119 588	10 985
Total des produits (I+III+V+VII)	4 170 436	1 855 165
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 860 721	1 837 390
BÉNÉFICE OU PERTE	309 715	17 774
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	549 799	16,83	1 204 589	86,87	-654 790	-54,36
Production stockée	2 717 258	83,17	182 042	13,13	2 535 216	NS
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	3 267 057	100,00	1 386 632	100,00	1 880 426	135,61
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	3 267 057	100,00	1 386 632	100,00	1 880 426	135,61
Sous-traitance directe	3 215 212	98,41	1 325 893	95,62	1 889 320	142,49
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	51 845	1,59	60 739	4,38	-8 894	-14,64
MARGE BRUTE GLOBALE	51 845	1,59	60 739	4,38	-8 894	-14,64
Autres achats et charges externes	184 478	5,65	145 824	10,52	38 654	26,51
VALEUR AJOUTEE	-132 633	-4,06	-85 085	-6,14	-47 548	55,88
Impôts, taxes et verst assimilés	2 419	0,07	2 387	0,17	32	1,34
Charges de personnel	223 283	6,83	249 144	17,97	-25 861	-10,38
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-358 335	-10,97	-336 616	-24,28	-21 720	6,45
Reprises s/ charges et Transferts	836 550	25,61	466 024	33,61	370 526	79,51
Autres produits	1 828	0,06	1 990	0,14	-162	-8,13
Dot. amortissements et provisions	11 232	0,34	1 382	0,10	9 850	712,46
Autres charges	100 008	3,06	96 950	6,99	3 058	3,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	368 803	11,29	33 065	2,38	335 738	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	368 803	11,29	33 065	2,38	335 738	NS
Produits exceptionnels	65 000	1,99	519	0,04	64 481	NS
Charges exceptionnelles	4 500	0,14	4 825	0,35	-325	-6,74
Résultat exceptionnel	60 500	1,85	-4 306	-0,31	64 806	NS
Impôts sur les bénéfices	119 588	3,66	10 985	0,79	108 603	988,65
RESULTAT DE L'EXERCICE	309 715	9,48	17 774	1,28	291 941	NS

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le

ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE



Annexe

Désignation de la société : SA SAGEP SPL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 37 479 002 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 309 715 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "PCG" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis CNCC du CNC.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1-1) Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983 et sont applicables aux sociétés publiques locales d'aménagement.

Les états financiers annexés sont établis conformément à l'avis du Comité National de la Comptabilité du 18 mars 1999 pour les opérations de concession d'aménagement, ainsi que les avis du 12 juillet 1984 et 8 décembre 1993 pour les autres opérations.

1-2) Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Code de Commerce, et respectant les prescriptions du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.

2-1) Faits significatifs

La Société d'Aménagement et de Gestion Publique (SAGEP) a été constituée le 24 septembre 2012. Elle est régie par l'article L.153-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que par les dispositions du titre II et du livre 5 de la 1^e partie du même code, par les dispositions du livre II du Code de Commerce sous réserve de celles de son article L225-1, et par les statuts de la société.

La société a pour objet l'aménagement, la construction, la gestion des services publics à caractère industriel et commercial ou toute activité d'intérêt général.

Les actionnaires de la société sont :

- la Commune de la Garde
- la Commune de Cuers
- la Commune de la Seyne sur mer
- la Commune du Luc en Provence
- la Commune du Pradet
- La Communauté de Communes Méditerranée des Maures

2-2) Valeur d'exploitation de la concession

Principes appliqués : Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général. Il existe une exception à ce principe général sur les encours de concessions d'aménagement qui sont traités selon les modalités ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique encours résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et exceptionnels inclus) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés à la clôture de l'exercice, de manière globale en application du coût de revient prévu par le compte-rendu financier de la fraction établie comme suit :

- au numérateur : montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,
- au dénominateur : montant global des produits prévus par le compte-rendu financier hors participations prévues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

La comptabilité traduit des conventions de concessions sous les rubriques suivantes :

- Stocks : pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.

- Comptes de régularisation actif ou passif: pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée, les participations à recevoir apparaissent sous la rubrique charges constatées d'avance et les participations perçues d'avance apparaissent sous la rubrique produits constatés d'avance. Au 31/12/2021, les produits constatés d'avance relatifs aux participations s'élèvent globalement à 1 064 449 euros.

- Transferts de charges vers les opérations : la société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concession selon les modalités définies par les conventions de concession (rémunération forfaitaire, proportionnelle...). Par l'intermédiaire d'un compte de transferts de charges, il a été comptabilisé au titre de l'année 2021 une rémunération de 451 573.34 euros.

2-3) Opérations de mandat

La SAGEP réalise au nom et pour le compte des Collectivités, des mandats d'études, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de réalisation d'équipements publics.

A ce titre le solde des droits et obligations pris par le mandataire pour ordre et pour le compte du mandat, sont inscrits à l'actif et au passif du bilan de la société.

Ces droits et obligations correspondent à la somme des avances et remboursements de dépenses perçues augmentée, le cas échéant, des produits financiers. De ce solde, sont déduites les dépenses réglées au cours de l'exercice.

Les soldes des opérations de mandat dont les avances et remboursements reçus sont supérieurs aux dépenses réglées par la SAGEP sont imputés au passif du bilan sous la rubrique "autres dettes".

2-4) relations avec la SAGEM : Une partie des frais de structure de la SAGEP concerne des frais de fonctionnement refacturés par la SAGEM, à prix coûtant.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 365			7 365
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 540			3 540
Immobilisations incorporelles	10 905			10 905
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 812			14 812
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	14 812			14 812
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	25 717			25 717

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 365			7 365
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 344	196		3 540
Immobilisations incorporelles	10 709	196		10 905
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 562	250		14 812
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 562	250		14 812
ACTIF IMMOBILISE	25 271	446		25 717

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 27 044 037 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	370 568	370 568	
Autres	26 670 374	227 952	26 442 421
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 096	3 096	
Total	27 044 037	601 616	26 442 421
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	39
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	65 000
Total	65 039

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 586 954 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 612	2 612		
- à plus de 1 an à l'origine	3 196 084	3 084	3 193 000	
Emprunts et dettes financiers divers (*) (**)	1 766 277	1 764 277		2 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 369	609 369		
Dettes fiscales et sociales	295 952	295 952		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 652 212	21 083		22 631 128
Produits constatés d'avance	1 064 449	1 064 449		
Total	29 586 954	3 760 825	3 193 000	22 633 128
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 193 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	184 149
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	3 084
INTERETS COURUS A PAYER	2 612
PERS CONGES A PAYER	10 562
PERS PROV PARTICIP SAL	21 662
ORG.SOC. CONGES A PAYER	4 695
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	752
CHARGES A PAYER AIST	784
FORFAIT SOCIAL/INTERESSEMENT	1 906
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	257
JETONS DE PRESENCE	14 000
Total	244 463

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 096		
Total	3 096		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PARTICIPATION D AVANCE	1 064 449		
Total	1 064 449		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 150 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	225 000	225 000	225 000	225 000	225 000
Nombre d'actions ordinaires	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	3 123 536	1 343 378	907 771	1 204 589	549 799
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	73 632	235 274	343 215	30 142	160 951
Impôts sur les bénéfices		68 827	20 082	10 985	119 588
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	54 732	143 276	39 997	17 774	309 715
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	2,43	6,37	1,78	0,79	13,77
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	7	4	3	3	3
Montant de la masse salariale	291 287	194 465	201 421	175 455	160 418
Montant des sommes versées en avantages sociaux	117 643	85 676	79 513	73 689	62 865

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE

Détail des comptes

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
201100000 - Frais de constitution	7 364,66		7 364,66	7 364,66
280110000 - AMORT FRAIS DE CONSTITUTION		7 364,66	-7 364,66	-7 364,66
	7 364,66	7 364,66		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
205100000 - Logiciels	3 540,00		3 540,00	3 540,00
280510000 - AMORT.CONCESSIONS BREVETS LICE		3 540,00	-3 540,00	-3 344,00
	3 540,00	3 540,00		196,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
218300000 - Matériel de bureau	14 812,31		14 812,31	14 812,31
281830000 - Amortis. matér.bureau et informat.		14 812,31	-14 812,31	-14 562,41
	14 812,31	14 812,31		249,90
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 716,97	25 716,97		445,90
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
382100000 - FRAIS SUR ACQUISITION FONCIERE	5 830,60		5 830,60	5 830,60
	5 830,60		5 830,60	5 830,60
En-cours de production (biens et services)				
331501000 - ART.21-1 REM EQUIPE OPERATION C01	582 262,16		582 262,16	582 262,16
331501100 - ART 2027 REM REAL EQUIP CESSION C01	5 871,81		5 871,81	5 871,81
331501110 - ART20-2-7 REM/REAL EQUIP PUBLIC C01	635,89		635,89	635,89
331501200 - REMUN/EQUIP OPERAT. ART 20-2-2 C01	69 725,34		69 725,34	69 725,34
331502000 - ART.21-6 REM.GESTION OPERATION C01	199 422,15		199 422,15	199 422,15
331502200 - REMUN/GESTION OPERA ART 20-2-5 C01	13 359,10		13 359,10	13 359,10
331503000 - ART 21-3 REM/ACQUISITIONS C01	7 024,26		7 024,26	7 024,26
331503120 - ART 21-3 REM/ACQUISITIONS C72	236 513,59		236 513,59	111 352,63
331504000 - ART.21-4 REM ACTION-AMENAG C01	5 936,36		5 936,36	5 936,36
331505000 - ART.21-8 REM TRESORERIE C01	91 880,30		91 880,30	91 880,30
331505120 - ART 21-8 REM/TRESORERIE C72	183 761,07		183 761,07	141 770,89
331505200 - ART 20-2-11 REM/TRESORERIE C01	3 814,45		3 814,45	3 814,45

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
331506000 - ART 21-2 REM/GEST PATRIM ACQU C01	41,69		41,69	41,69
331510020 - ART 20-2.2 REM/REALISATIONS C72	882 555,61		882 555,61	682 555,61
331510120 - ART 20-2-3 REM/COMMERCIALISATION	366 560,53		366 560,53	341 560,53
331510220 - ART 20-2-5 REM/GESTION OP C72	172 505,47		172 505,47	113 080,17
331520020 - ART 20-2-2 REM EQUIP OPERATION C01	98 594,04		98 594,04	98 594,04
331520050 - ART 20-2-5 REM GESTION OPER C01	31 027,67		31 027,67	31 027,67
331520080 - ART 20-2-8 REM/CHRG PATRIMOINE C01	95,84		95,84	95,84
331520110 - ART 20-2-11 REM TRESO C01	21 233,59		21 233,59	21 233,59
331520120 - VARIATION ART 20.2.12 C01	5 181,10		5 181,10	5 181,10
331600000 - LOYER CONCESSION C01	-28 116,70		-28 116,70	-28 116,70
332000120 - ACQUISITIONS FONCIERES C72	2 471 399,50		2 471 399,50	2 472 141,49
332100000 - FRAIS ACQUISITIONS FONCIERES C01	236 623,84		236 623,84	236 623,84
332100120 - FRAIS SUR ACQU FONCIERE C72	95 923,20		95 923,20	95 923,20
332101000 - VARIATION FONCIER C01	4 250,00		4 250,00	4 250,00
333100000 - TRAVAUX C01	171 783,64		171 783,64	171 783,64
333100120 - TRAVAUX C72	2 522 416,47		2 522 416,47	2 414 271,54
333200000 - ETUDES SUR AMENAGEMENTS C01	33 559,49		33 559,49	33 559,49
333200120 - ETUDES SUR AMENAGEMENT C72	46 042,16		46 042,16	44 457,16
336060610 - CPTÉ OP EAU/ELECTR C01	1 329,01		1 329,01	1 329,01
336060620 - CPTÉ OP EAU-ELEC C72	10 085,50		10 085,50	10 085,50
336062300 - FRAIS PUBLICITE-RELATION PUB C01	4 356,20		4 356,20	4 356,20
336062320 - FRAIS PUBLICITE C72	34,60		34,60	34,60
336062600 - FRAIS POSTAUX/TELECOM C01	2 492,10		2 492,10	2 492,10
336062620 - FRAIS POSTAUX / TELECOM C72	853,60		853,60	853,60
336065800 - AUTRES FRAIS DIVERS/OPE C01	13 016,96		13 016,96	13 016,96
336065820 - AUTRES FRAIS DIVERS/OP C72	2 885 566,01		2 885 566,01	231 089,90
336070000 - CPTÉ OP FRAIS DE FONCTIONNEMENT C0	144 006,78		144 006,78	144 006,78
336070120 - CPTÉ OP FRAIS FCTMT C72	1 803,12		1 803,12	1 803,12
336100000 - CPTÉ OP FRAIS FINANCIER C01	85,33		85,33	85,33
336100120 - CPTÉ OP FRAIS FINANCIER C72	239,02		239,02	239,02
336150120 - FRAIS FINANCIERS S/EMPRUNT C72	38 374,16		38 374,16	38 374,16
336220000 - CPTÉ OP HONORAIRES C01	7 991,59		7 991,59	7 991,59
336220120 - CPTÉ OP HONORAIRES C72	81 842,27		81 842,27	81 842,27
336226120 - REMUNERATIONS SAGEP C72	1 000,00		1 000,00	1 000,00
336800000 - FRAIS DIVERS/CONCESSION C01	72,61		72,61	72,61
384100000 - VRD-TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE	88 704,41		88 704,41	88 704,41
384200000 - VRD-REVISION DES PRIX TRAVAUX	15 324,32		15 324,32	15 324,32
386062600 - FRAIS POSTAUX/TELECOM	-146,10		-146,10	-146,10
386600000 - CHARGES FINANCIERES	-239,02		-239,02	-239,02
389100000 - COUT DE REVIENT DES LOTS VENDUS C72	-2 713 985,21		-2 713 985,21	-2 713 985,21
389200000 - CONCESSIONS LOYERS C01	-23 950,00		-23 950,00	-23 950,00
389204000 - HISTORISATION PARTICIP.SOUMISE C01	-194 633,61		-194 633,61	-194 633,61
389205000 - HISTORISATIO.PARTICIPATION EXO C01	-869 815,21		-869 815,21	-869 815,21
389205020 - HISTORISATION DES PRODUITS C72	2 264 620,00		2 264 620,00	2 264 620,00
389205200 - HISTORIS. PARTICIP C72	-1 606 157,78		-1 606 157,78	-1 549 083,26
389206000 - HISTORISAT.PRODUITS FINANCIERS C01	-397,74		-397,74	-397,74
389206120 - PRODUIT DE GESTION CONCESSION C72	-88 184,81		-88 184,81	-52 556,08
389207000 - HISTORIQUE PRODUITS FINANCIERS	0,49		0,49	0,49
389232000 - HISTORIQUE LOCATIONS C01	-22 650,02		-22 650,02	-22 650,02
389290000 - PRODUITS SUR ENCOURS CONCESSION C	4 889 880,61		4 889 880,61	4 889 880,61
389292000 - PRODUITS SUR ENCOURS CONCESSION C	-4 438 359,54		-4 438 359,54	-4 033 108,54
389300000 - CONCESSION PARTICIPATION C01	-1 064 448,82		-1 064 448,82	-1 064 448,82
	7 960 594,45		7 960 594,45	5 243 508,21

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Produits intermédiaires et fins				
386060610 - CPTÉ OP EAU - ELECTRICITES C01	415,45		415,45	415,45
386061500 - ENTR.REPAR.INTERVENT.EXT.DIVER C01	149,86		149,86	149,86
386061520 - ENTR REPAR INTERVENT EXT DIV C72	820,00		820,00	820,00
386062260 - REM.INTER-HONOR-ACTES-ASSURANC	16 083,33		16 083,33	16 211,79
386063000 - IMPOTS ET TAXES C01	7 422,00		7 422,00	3 954,00
386063120 - IMPOTS ET TAXES C72				3 296,00
386065800 - AUTRE FRAIS DIVERS S/OPERATION	3 111,02		3 111,02	2 205,02
386100000 - CPTÉ OP FRAIS FINANCIER	478,04		478,04	478,04
386220000 - CPTÉ OP HONORAIRES				664,75
	28 479,70		28 479,70	28 194,91
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100000 - Fournisseurs - acomptes s/commandes	995,88		995,88	5 210,35
409200000 - AVANCE FOURNISSEUR GO7	2 252,70		2 252,70	2 252,70
	3 248,58		3 248,58	7 463,05
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
411000000 - CLIENTS	362 568,07		362 568,07	378 594,23
416100000 - CLIENTS DOUTEUX	8 000,00		8 000,00	
491000000 - Dépréciations comptes clients		6 666,67	-6 666,67	
	370 568,07	6 666,67	363 901,40	378 594,23
Autres créances				
184500010 - M01 GROUPE SCOLAIRE CUERS	0,03		0,03	0,03
184500050 - CENTRE CULTUREL JEAN-JAURES	352 568,94		352 568,94	326 362,67
184500600 - POLE CULTUREL LA GARDE (MANDAT				1 188,00
184500990 - COMPTE TRESORERIE SAGEP 001	1 312 904,13		1 312 904,13	801 779,55
184599030 - 18450099M03MDAT NORDouest CUER	30 391,83		30 391,83	30 391,83
184599040 - 184500M04-MANDAT CTM LE PRADET	68 412,47		68 412,47	68 412,47
409800000 - Fournisseurs - RRR à obtenir	39,12		39,12	39,12
437390000 - GAN RIP DG	1 215,78		1 215,78	1 215,37
444000000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICES				33 471,00
445660000 - ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVIC	132 849,96		132 849,96	15 278,33
445669000 - HISTORISAT. TVA DED S/OP S/CA3				69 839,66
445669720 - C72 TVA DEDUCTIBLE				71 867,22
445670000 - ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER	16 689,00		16 689,00	71 323,00
445800000 - ETAT TAXES SUR C.A. A REGULARISER	18,92		18,92	18,92
445830000 - ETAT REMBOURSEMENT TAXE SUR C.A. D				280,00
445850000 - TVA DEDUCTIBLE NON RECUPERABLE	4 875,87		4 875,87	4 875,87
445860000 - ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	7 262,76		7 262,76	4 361,74
448700000 - ETAT PRODUITS A RECEVOIR	65 000,00		65 000,00	
461300000 - Débours pour compte de tiers	20 937 572,79		20 937 572,79	20 429 584,80
463100000 - DEBOURS POUR COMPTE DE TIERS	285 530,82		285 530,82	285 530,82
467430000 - ATD TRESORERIE LE LUC	12 930,30		12 930,30	12 930,30
467800000 - DEBITEUR / CREDITEUR DIVERS	29 384,86		29 384,86	29 384,86
467810000 - REGISSEUR AVCE TRIB.TOULON	10 000,00		10 000,00	10 000,00
467900000 - PRODUIT A RECEVOIR - CONCESSION	3 402 726,04		3 402 726,04	3 402 726,04
	26 670 373,62		26 670 373,62	25 670 861,60
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Disponibilités				
512138900 - BQ C.COOP.253890-CIGALIERE-BUG	443 507,47		443 507,47	443 657,47
512140100 - BANQUE C. COOP. 25401	2 860,00		2 860,00	3 472,00
512153400 - ARKEA BANQUE CCR 2663565340	934 196,44		934 196,44	138 305,35
512192000 - JOURNAL DE BANQUE CIC902	1 061 789,54		1 061 789,54	1 197 650,95
531000000 - CAISSE SAGEP	811,48		811,48	873,48
531000710 - CAISSE LA SEYNE	313,43		313,43	313,43
	2 443 478,36		2 443 478,36	1 784 272,68
Charges constatées d'avance (3)				
486100000 - CHARGES CONSTATEES D"AVANCE	3 095,64		3 095,64	2 814,47
	3 095,64		3 095,64	2 814,47
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 485 669,02	6 666,67	37 479 002,35	33 121 539,75
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	37 511 385,99	32 383,64	37 479 002,35	33 121 985,65
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			26 442 421,00	25 398 330,00

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
101300000 - Capital souscrit-appelé, versé	225 000,00	225 000,00
	225 000,00	225 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106100000 - Réserve légale	18 682,99	17 794,28
	18 682,99	17 794,28
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
110000000 - Report à nouveau (solde créditeur)	335 608,74	318 723,19
	335 608,74	318 723,19
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	309 715,05	17 774,26
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	889 006,78	579 291,73
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
167200000 - AVANCES COLLECTIVITES	6 900 000,00	6 900 000,00
	6 900 000,00	6 900 000,00
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	6 900 000,00	6 900 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
151800000 - AUTRES PROV.RISQUES	73 707,87	349 172,37
	73 707,87	349 172,37
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 707,87	349 172,37
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
164172000 - PRET ARKEA OP SPITALIER	3 193 000,00	
168840000 - Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	3 083,91	
518600000 - INTERETS COURUS A PAYER	2 611,99	283,31
	3 198 695,90	283,31
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
165110000 - CAUTION GACHOTTE CAFE DE PARIS	2 000,00	2 000,00
184500030 - M03 NORD OUEST CUERS	30 391,77	30 391,77
184500040 - M04 MANDAT CTM LE PRADET	68 412,53	68 412,53
184500060 - M06-MANDAT REHAB.LOGT.PRADET	8 399,40	8 399,40
184500310 - C01 CPA LE LUC	44 049,00	43 032,70
184500600 - POLE CULTUREL LA GARDE (MANDAT	247 177,40	
184500720 - C72-SAINTE MUSSE	633 046,85	247 609,23
184570010 - V01 LE PRADET	3 240,00	3 240,00

	31/12/2021	31/12/2020
184599020 - 18450099M02-MANDAT MARIE CURIE	282 030,01	379 518,48
184599050 - 18450099M05-MANDAT JEAN-JAURES	447 530,44	447 530,44
	1 766 277,40	1 230 134,55
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
419100000 - CLIENTS ACPTES S/COMMANDES RECUS	29 333,33	8 333,33
	29 333,33	8 333,33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401100000 - FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	312 257,60	459 093,11
401700000 - FOURN RETENUES DE GARANTIE	93 596,78	128 872,17
401800000 - FOURNISSEURS PENALITES	19 349,53	61 929,90
402100000 - PVT LIBERATOIR/JETON PRESENC21	16,00	16,00
408100000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	184 148,67	178 471,14
	609 368,58	828 382,32
Dettes fiscales et sociales		
421000000 - PERS REMUNERATIONS DUES	313,74	313,74
425120000 - NDF AGATHE SAVARY	29,25	29,25
428200000 - PERS CONGES A PAYER	10 561,76	12 570,33
428400000 - PERS PROV PARTICIP SAL	21 662,11	16 128,80
431000000 - SECURITE SOCIALE	3 294,43	5 561,21
431077000 - URSSAF-PVT SOCIO/JETON PRESENC	21,50	21,50
437100000 - INDEMNITE SECU. SOCIAL-IJSS	8,50	
437320000 - RETRAITE ARRCO UGRR	1 550,41	1 853,83
437340000 - PREVOYANCE IPSEC	811,33	924,49
437350000 - GAN RETRAITE SURCOMPLEMENTAIRE	1 670,90	2 035,77
438200000 - ORG.SOC. CONGES A PAYER	4 695,20	5 572,04
438500000 - TAXE APPRENTISSAGE	618,06	1 154,09
438600000 - ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	752,20	1 313,92
438675000 - CHARGES A PAYER AIST	784,00	882,00
438680000 - FORFAIT SOCIAL/INTERESSEMENT	1 906,37	1 906,37
438800000 - FORFAIT SOCIAL	30,00	33,95
442100000 - PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 063,23	1 024,54
444000000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICES	109 192,00	
445712000 - E.TVA COLLECTEE A 20%	98 223,48	104 686,95
445769000 - HISTORISATION DE TVA		66 062,32
445811720 - C72-TVA NON ELIGIB19.6/REP.BAL	38 506,21	38 506,21
448600000 - ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	257,00	257,00
	295 951,68	260 838,31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
461500000 - Recette pour compte de tiers	13 627 367,65	12 936 679,25
461510000 - Pénalités	7 083,14	7 083,14
461560000 - PDT.FI.POUR COMPTE DU MANDAT	6 219,13	6 219,13
467100000 - Liaison	69 980,79	69 980,79
467400000 - COMPTES DEBITEURS ET CREDITEUR	57 597,56	1 174,88
467420000 - AUTRES CPT DEBITEUR-CREDITEUR	63,00	63,00
467613000 - ZAC AVANCE CONCEDANT	38 123,91	38 123,91
467613010 - ZAC AVANCE CONCEDANT M01	7 431 308,61	7 431 308,61
467613020 - ZAC AVANCE CONCEDANT M02	420 442,25	420 442,25
467613040 - ZAC AVANCE CONCEDANT LUC C01	685 172,80	685 172,80
467613050 - AVANCES M05	135 000,00	135 000,00
467620000 - NEUTRALISATION RSTAT.PDT.FINAN	156,35	156,35
467690000 - DEBITEUR-CREDITEUR DIVERSES	4 681,09	2 681,09
467700000 - COMPTE TIERS C72/SAGEM	155 015,71	155 015,71
468610000 - JETONS DE PRESENCE	14 000,00	12 000,00



	31/12/2021	31/12/2020
Produits constatés d'avance 487100000 - PARTICIPATION D'AVANCE	22 652 211,99	21 901 100,91
	1 064 448,82	1 064 448,82
	1 064 448,82	1 064 448,82
TOTAL DETTES	29 616 287,70	25 293 521,55
Ecarts de conversion passif TOTAL GÉNÉRAL	37 479 002,35	33 121 985,65
(1) Dont à plus d'un an (a)	25 826 128,00	1 230 134,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 760 825,38	24 055 054,22
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 611,99	283,31
(3) Dont emprunts participatifs (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
705100000 - C72-PARTICIPATIO	57 074,52		57 074,52	534 352,76
705720000 - PRODUITS FINANC	11,48		11,48	133,66
705800000 - PRODUITS DIVERS	35 628,73		35 628,73	3 793,06
705850000 - CESSION	405 251,00		405 251,00	605 703,68
706400040 - REM.MANDAT-M04-				3 070,65
706400050 - REM.MONDAT-M05				1 529,57
706400060 - REMU.MANDAT GA				35 257,87
706400080 - REM MANDAT M06-	676,94		676,94	
706416000 - REM M60 POLE M	51 156,45		51 156,45	20 748,00
	549 799,12		549 799,12	1 204 589,25
Chiffre d'affaires net	549 799,12		549 799,12	1 204 589,25

	31/12/2021	31/12/2020
Production stockée		
713880020 - VARIATION CHARGES C72	3 215 212,49	1 325 892,53
713880040 - variation cout de revient cession	-497 954,25	-1 143 850,10
	2 717 258,24	182 042,43
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
781500000 - Repris.s/provis.risques & charges	279 584,00	
791140000 - AVANTAGE EN NATURE GAN+VOITURE	6 442,57	6 230,99
791200000 - TRANSFERT CHARGES REFACTUREES	98 947,41	138 878,92
791500000 - REMUNERATION DES OPERATIONS	451 576,34	320 914,15
	836 550,32	466 024,06
Autres produits		
758000000 - Produits divers gestion courante	8,83	10,75
758200000 - QTE PART REFACT.CHARGE.SAGEM	1 819,12	1 979,02
	1 827,95	1 989,77
Total produits d'exploitation (I)	4 105 435,63	1 854 645,51
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		
605512000 - VARIATIONS ETUDES C72	25 272,50	411,66
605542000 - VARIATION TRAVAUX C72	174 510,93	696 838,26
605552000 - VARIATION ACQU. FONCIERES C72	2 492 705,31	20 092,47
605572000 - VARIATION REMUNERATIONS C72	451 576,34	513 857,81
605573000 - VARIATION FRAIS DIVERS C72	71 147,31	94 692,33
606141000 - CARBURANT DG	402,59	283,72
606148000 - CARBURANT VOIT.SOCIETE CAMBOS		451,39
606148300 - CARBURANT M.A. THOMAS	169,37	
606148400 - CARBURANT CHATRY	187,50	
606149000 - Evaluation forfaitaire carburant	761,53	540,82
606300000 - Achats de petit équipement		395,72
606400000 - Achats fournitures administratives	1 103,35	682,37
613200000 - Locations immobilières	4 649,39	4 633,14

	31/12/2021	31/12/2020
613520000 - Locations de matériel	4 981,90	4 610,15
614100000 - CHARGES LOCATIVES BUREAU SAGEM	180,00	165,00
615526000 - MAINT.VOITURE CATROUX	1 006,63	176,49
615528000 - MAINTENANCE VOIT.MA THOMAS	32,22	430,32
615529000 - ENTRETIEN VOIT.CHATRY	57,72	
615530000 - Entretien du matériel de bureau	805,19	457,58
615600000 - Maintenance	8 152,20	8 031,29
616000000 - Primes d'assurance	5 387,99	5 864,99
616100000 - Assurances multirisques	6 483,47	6 230,97
616200000 - Assurances dommage-construction	907,83	806,19
621400000 - Personnel prêté	59 093,47	53 597,73
622000000 - REMUN INTERMEDIAIRES HONORAIRES	50,16	50,16
622610000 - HONORAIRES EC / CAC	22 382,00	16 632,00
622620000 - AUTRES HONORAIRES	47 408,93	18 494,56
622700000 - Frais d'actes et contentieux	2 048,28	281,93
623100000 - Annonces et insertions	2 250,00	
623700000 - Publications	399,59	38,49
625110000 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS D.G.	947,62	955,41
625710000 - RECEPTION DIRECTEUR GENERAL	369,25	702,00
626000000 - Frais postaux	5 912,17	5 435,20
626200000 - TELEPHONES ET COMMUNICATIONS	5 970,78	12 410,11
627810000 - FRAIS BANCAIRE	2 147,23	3 232,44
628100000 - Cotisation	230,00	233,95
	3 399 690,75	1 471 716,65
Impôts, taxes et versements assimilés		
631200000 - Taxe d'apprentissage	1 019,70	1 154,09
633300000 - Formation continue (organisme)	862,29	975,93
635115000 - CET-CVAE	257,00	257,00
635140000 - Taxes sur les véhicules sociétés	280,00	
	2 418,99	2 387,02
Salaires et traitements		
641100000 - Salaires appointements	142 891,51	162 879,53
641114000 - AVANTAGE EN NATURE GAN ET GSC	6 442,57	6 230,99
641200000 - Congés payés	-2 008,57	-1 195,59
641400000 - Indemnités et avantages divers	13 073,00	7 539,69
641430000 - INDEMNITE CHOMAG PARTIEL COVID	19,73	
	160 418,24	175 454,62
Charges sociales		
645100000 - Cotisations à l'URSSAF	42 840,37	47 180,36
645110000 - INDEMNITE LIE A L'INFLATION	100,00	
645310000 - Cotisations retraites (cadres)	11 163,33	15 041,57
645330000 - Cotisations Prévoyance	1 570,97	1 841,96
645350000 - GAN RETRAITE SURCOMPLEMENTAIRE	5 850,76	7 159,84
645810000 - TICKETS RESTAURANT	1 432,20	1 963,50
645820000 - CHARGES SOC.S*PROV. CONGES A P	-876,84	-380,00
647500000 - Médecine du travail et pharmacie	784,00	882,00
	62 864,79	73 689,23
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
681110000 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	196,00	257,00
681120000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	249,90	696,43
	445,90	953,43
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		

	31/12/2021	31/12/2020
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations 681740000 - Dot. prov. dépréc. créances clients	6 666,67 6 666,67	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions 681500000 - Dot. prov. risques & ch. exploit.	4 119,50 4 119,50	429,04 429,04
Autres charges		
651800000 - Autres droits et valeurs similaires	197,60	184,25
653100000 - JETON DE PRESENCE HORS SALAIRE	16 021,86	13 688,34
653100900 - JETON PSCE HORS SALAIRE EX.ANT	-2 626,24	-700,00
658000000 - Charges diverses gestion courante	25,34	25,58
658200000 - QUOTE PART REFACT.CHRG.DESAGEM	86 389,18	83 751,90
	100 007,74	96 950,07
Total charges d'exploitation (II)	3 736 632,58	1 821 580,06
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	368 803,05	33 065,45
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	368 803,05	33 065,45

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
771870000 - INDEMNITE LITIGE PROCEDURE	65 000,00	
772000000 - Produits des exercices antérieurs		519,12
	65 000,00	519,12
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	65 000,00	519,12
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
671800000 - Autres charges except. de gestion	4 500,00	2 503,33
672000000 - Charges sur exercices antérieurs		2 321,98
	4 500,00	4 825,31
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		

	31/12/2021	31/12/2020
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 500,00	4 825,31
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	60 500,00	-4 306,19
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
695000000 - Impôts sur les bénéfices	119 588,00	10 985,00
	119 588,00	10 985,00
Total des produits (I+III+V+VII)	4 170 435,63	1 855 164,63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 860 720,58	1 837 390,37
BENEFICE OU PERTE	309 715,05	17 774,26
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE

Dossier fiscal

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Envoyé en préfecture le 16/11/2022
 Reçu en préfecture le 16/11/2022
 Affiché le Berger
Levrault
 Régime simplifié d'imposition
 ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE

Exercice ouvert le 01/01/2021 et clos le 31/12/2021

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SA SAGEP SPL	
SIRET 7 8 8 5 4 4 0 0 5 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
Mairie de la Garde 83130 LA GARDE	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Ingénierie, études techniques Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	451 276	
	Bénéfice imposable à 15 %	0	
			Déficit 0

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV à long terme imposables à 15% PV exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Entreprises nouvelles art. 44 septies Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS GbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : quadratus

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

- du prestataire :

- du comptable : GRANT THORNTON
29 rue du Pont 92200 NEUILLY SUR SEINE Tél : 01.41.25.85.85

- du conseil : SA Grant Thornton La Seyne
183 avenue de Rome 83500 LA SEYNE SUR MER CEDEX Tél : 0494108910

- du CGA ou du viseur conventionné : Tél :

- N° d'agrément :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 20

Envoyé en préfecture le 16/11/2022
Reçu en préfecture le 16/11/2022
Affiché le
ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE



H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

1

BILAN - ACTIF

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le

Berser
Levrault

ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SAGEP SPL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		83130 LA GARDE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 8 8 5 4 4 0 0 5 0 0 0 1 0		Néant		<input type="checkbox"/> *	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	Frais d'établissement *	7 364	AC	7 364	
		CX	Frais de développement *		CQ		
		AF	Concessions, brevets et droits similaires	3 540	AG	3 540	
		AH	Fonds commercial (1)		AI		
		AJ	Autres immobilisations incorporelles		AK		
		AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	Terrains		AO		
		AP	Constructions		AQ		
		AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AS		
		AT	Autres immobilisations corporelles	14 812	AU	14 812	
		AV	Immobilisations en cours		AW		
		AX	Avances et acomptes		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CT		
		CU	Autres participations		CV		
		BB	Créances rattachées à des participations		BC		
		BD	Autres titres immobilisés		BE		
		BF	Prêts		BG		
		BH	Autres immobilisations financières*		BI		
TOTAL (II)		BJ		25 716	BK	25 716	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	Matières premières, approvisionnements	5 830	BM		5 830
		BN	En cours de production de biens	7 856 565	BO		7 856 565
		BP	En cours de production de services	104 028	BQ		104 028
		BR	Produits intermédiaires et finis	28 479	BS		28 479
		BT	Marchandises		BU		
	CRÉANCES	BV	Avances et acomptes versés sur commandes	3 248	BW		3 248
		BX	Clients et comptes rattachés (3)*	370 568	BY	6 666	363 901
		BZ	Autres créances (3)	26 670 373	CA		26 670 373
	DIVERS	CB	Capital souscrit et appelé, non versé		CC		
		CD	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CE		
Comptes de régularisation	CF	Disponibilités	2 443 478	CG		2 443 478	
	CH	Charges constatées d'avance (3)*	3 095	CI		3 095	
	CJ	TOTAL (III)	37 485 669	CK	6 666	37 479 002	
	CW	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)					
	CN	Ecarts de conversion actif* (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		37 511 385	IA	32 383	37 479 002
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP			(3) Part à plus d'un an	CR	26 442 421
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SA SAGEP SPL		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 225 000)			DA	225 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	18 682	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	335 608	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	309 715	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	889 006	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	6 900 000	
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO	6 900 000	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	73 707	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	73 707	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 198 695	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 766 277	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	29 333	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	609 368	
	Dettes fiscales et sociales			DY	295 951	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	22 652 211	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 064 448	
TOTAL (IV)			EC	29 616 287		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	37 479 002		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Ecart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 760 825		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 611		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

				Exercice N				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	549 799	FH		FI	549 799
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	549 799	FK		FL	549 799	
	Production stockée*					FM	2 717 258	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	836 550	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 827	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 105 435
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 399 690	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 418	
	Salaires et traitements*					FY	160 418	
	Charges sociales (10)					FZ	62 864	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	445
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 666
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	4 119	
	Autres charges (12)					GE	100 007	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 736 632	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	368 803	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	368 803	

Désignation de l'entreprise SA SAGEP SPL

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	65 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	65 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 500	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	60 500	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	119 588	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 170 435	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 860 720	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	309 715	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	556 966	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	197		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		4 500	65 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{ biens services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise SA SAGEP SPL

Neant

(Ne pas reporter le montant des continues)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	7 364	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 540	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW	KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	14 812	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	
	TOTAL III				LN	14 812	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T	
Autres participations				8U		8V	8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U	1V			
TOTAL IV				1Q		1R	1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	25 716	ØH		ØJ		
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD	ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM	MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	NA	NB	
Avances et acomptes				NC		ND	NE	NF		
TOTAL III			IV		NG		NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7	ØW		
	Autres participations			1Ø		ØX	ØY	ØZ		
	Autres titres immobilisés			11		2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	2F	2G		
	TOTAL IV			13		NJ	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK		ØL	ØM		
						25 716				

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le

ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE

2022

N° 2054 bis

Berger
LevraultFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA SAGEP SPL

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SA SAGEP SPL</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY	7 364	EL		EM		EN	7 364	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 344	PF	196	PG		PH	3 540	
TOTAL I		RK	10 708	RM	196	RN		RO	10 904	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 562	QM	249	QN		QO	14 812	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	14 562	QV	249	QW		QX	14 812	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	25 271	ØP	445	ØQ		ØR	25 716	
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM					NO	
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations							SP			SR

Désignation de l'entreprise SA SAGEP SPLNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	Dont dotations et reprises		7C	UB	UD	
		- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA SAGEP SPL

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	8 000		8 000					
	Autres créances clients		UX	362 568		362 568					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 215		1 215					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	161 696		161 696				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	65 000		65 000				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	26 442 461		40		26 442 421			
	Charges constatées d'avance		VS	3 095		3 095					
	TOTAUX			VT	27 044 037	VU	601 616	VV	26 442 421		
RENVOIS	(1)	Montant des	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 611		2 611					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 196 083		3 083		3 193 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 766 277		1 764 277					2 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	609 368		609 368						
Personnel et comptes rattachés		8C	32 566		32 566						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 142		16 142						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	109 192		109 192					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	136 729		136 729					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 320		1 320					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	22 652 211		21 083					22 631 128	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L	1 064 448		1 064 448						
TOTAUX			VY	29 586 954	VZ	3 760 825		3 193 000		22 633 128	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 193 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SA SAGEP SPL

 Affiché le Néant
 Exercice n. clos le : 31/12/2021
 Berger Levault

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	309 715	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	280	
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		280
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		WG	280	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	4 119	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	8 619
	Amendes et pénalités		WJ	4 500	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	119 588		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN	
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	13 073
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	451 275

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :					WB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					WW	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					XB	
	Majoration d'amortissement*					I6	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WZ	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)	YI	XG
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)	YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)		YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)		YD				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) XI 451 275 déficit (II moins I) XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					451 275	XN	

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le

ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)
PAYER
 2058-B 2022
 Berger
 Levrault
Désignation de l'entreprise **SA SAGEP SPL**Néant *
I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
---	-----------	--

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
PROV VAR IDR 31/12/2021	8X	4 119	8Y	
RAP PROV/RISQ C01 ACCORD-02/22	8Z		9A	279 584
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	4 119	YO	

 ↓
 ligne WI

 ↓
 ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SA SAGEP SPL										Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	318 723	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	888				
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	17 774		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
				Report à nouveau		ZG	335 608					
	TOTAL I	ØF	336 497		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	336 497				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	3 215 212
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ	9 811			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	59 093
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	71 889
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	230		ST	43 684			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	3 399 690
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	257
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	2 161			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	2 418
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	66 596
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	77 258
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB	149 334
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA SAGEP SPL

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SA SAGEP SPL**

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA SAGEP SPL

Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❶ - ❸ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❺	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❻			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Envoyé en préfecture le 16/11/2022
Reçu en préfecture le 16/11/2022
DGFiP N° 2059-D 2022

Affiché le
Berger Levrault
ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés)

Désignation de l'entreprise : SA SAGEP SPL Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le

ID : 083-218300911-20221115-DEL_03_11_2022-DE

Désignation de l'entreprise : **SA SAGEP SPL**Exercice ouvert le : **01/01/2021** et clos le : **31/12/2021** Durée en nombre de mois **12**
DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	9
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	549 799
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	549 799
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 827
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	2 717 258
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	556 966
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	3 276 052
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	3 217 836
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	172 222
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	100 007
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	3 490 067
IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 335 784

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	335 784
---	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	549 799
Effectifs au sens de la CVAE	EY	9
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR	/ / / / / / / / / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au OGI)

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]



Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 78854400500010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA SAGEP SPL

ADRESSE (voie) [Empty box]

CODE POSTAL 83130 VILLE LA GARDE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 6 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 22 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique DIV Dénomination VILLE DE LA GARDE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 66.66 Nb de parts ou actions 15 000

Adresse : N° Voie

Code Postal 83130 Commune LA GARDE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'em. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 7 8 8 5 4 4 0 0 5 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA SAGEP SPL

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 83130 VILLE LA GARDE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SA SAGEP SPL

du 01/01/2021

Adresse 83130 LA GARDE

au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	MONSIEUR ignatoff charles	97, rue de metz 83200 toulon
2	MADAME sotret julie	235, rue de la perouse 13600 la ciotat
3	MADAME bonnal aurore	299, aevenue honore estienne d'orves 83160 la valette
4	MADAME savary agathe	156, avenue brue 13600 la ciotat
5	MONSIEUR BARONTINI BYLITIS responsable IGS	190, AVENUE AMIRAL MUSULIER 83130 LA GARDE
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	32 434		6 442	38 877	947			39 825
2	25 305			25 305				25 305
3	25 515			25 515				25 515
4	21 096			21 096				21 096
5	9 781			9 781				9 781
6								
7								
8								
9								
10								
**	114 134		6 442	120 577	947			121 525

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	369
Total	369

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2021.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	121 894	- de l'exercice 2021.. ⑩	451 276
- de l'exercice précédent ⑩	140 359	- de l'exercice précédent ⑩	39 231
Nom et qualité du signataire IGNATOFF CHARLES DIRECTEUR GENERAL		À LA GARDE, le 13/04/2022 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.